

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2019 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal .....	19
Nombre de membres en exercice .....	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération .....	18
Date de la convocation et d'affichage .....	22 mars 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le VINGT HUIT MARS à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

**PRESENTS** : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, René PARREULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Alexandra BONOD-FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE, Martial BEGHIN et Pierre GRANGEON.

**PROCURATIONS** : Marie MOURIER à Corine FHAL, Olivier SALADINI à Nicole TISSEYRE et Hélène PRAL à Jean-Claude MITRIDATE.

**ABSENTE ET EXCUSEE** : Evelyne FRAYSSE.

Alexandra BONOD-FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 février 2019 à l'unanimité.

## DELIBERATIONS

**COMPTE DE GESTION 2018** : les comptes de gestion de la Commune et des budgets annexes Immeubles locatifs et Cœur de village dressés par Madame Véronique DALLOZ, trésorière, sont adoptés à l'unanimité.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018** : les comptes administratifs de la Commune et des budgets annexes Immeubles locatifs et Cœur de village sont approuvés à l'unanimité (le maire ne prenant pas part au vote).

### AFFECTATION DES RESULTATS 2018

#### Budget commune M14

Affecté au compte 1068, à l'investissement..... 130.154,20 €

#### Budget annexe « Immeubles locatifs »

Affecté au compte 1068, à l'investissement..... 163.044,80 €

#### Budget annexe « Cœur de village »

Affecté au compte 1068, à l'investissement..... 30.000,00 €

### BUDGET PRIMITIF 2019

#### Budget principal de la Commune

Section de fonctionnement équilibrée à ..... 1.371.791,00 €

Section d'investissement équilibrée à ..... 456.580,00 €

Vote à l'unanimité

#### Budget annexe « Immeubles Locatifs »

Section de fonctionnement équilibrée à ..... 273.517,00 €

Section d'investissement équilibrée à ..... 158.462,71 €

Vote à l'unanimité

#### Budget annexe « Cœur de Village »

Section de fonctionnement équilibrée à ..... 30.000,00 €

Section d'investissement équilibrée à ..... 88.206,00 €

Vote à l'unanimité

### DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Afin de régulariser les écritures comptables il y a lieu de solder l'amortissement de la Chambre de mesure de l'ancienne station d'épuration.

Monsieur le Maire propose d'amortir le montant restant de 6.429,27 € sur 4 ans. Vote à l'unanimité.

### CAISSE D'EPARGNE : prorogation du crédit relais

Compte tenu du retard pris dans la réalisation des travaux de construction de la nouvelle mairie et du décalage dans la perception des subventions attendues et du remboursement du Fonds de Compensation de la TVA, il est opportun de demander une prorogation du remboursement du prêt relais auprès de la Caisse d'Epargne. Vote à l'unanimité.

### LA POSTE : protocole de résiliation du bail

Dans le cadre de la mise en place de l'Agence Postale Communale, le bailleur et le preneur conviennent d'un commun accord de résilier le bail en cours. Un protocole de résiliation ainsi qu'une dispense d'état des lieux de sortie seront signés par les parties. Vote à l'unanimité.

### ECOLE DE MUSIQUE : subvention année scolaire 2018-2019

Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention annuelle à l'école de musique pour l'année scolaire 2018-2019, soit 356,76 € par élève dans la limite de 100 élèves. Vote à l'unanimité.

### FONCIER : acquisition de la parcelle AH 10 à l'euro symbolique

Afin de maîtriser la parcelle AH 10 pour pouvoir réaliser des ouvrages hydrauliques dans le futur, Monsieur le Maire propose de l'acquérir à l'euro symbolique, le propriétaire ayant donné son accord. Vote à l'unanimité.

### **SYNDICAT DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DE LA DROME (SYGRED) : avis de la Commune**

Après avoir étudié le dossier de demande d'autorisation unique de prélèvement pour l'irrigation à des fins agricoles, dans le bassin versant topographique du secteur Drôme des Collines pour une durée de 3 ans, sur 42 communes du Département de la Drôme et 4 communes du Département de l'Isère, le conseil municipal émet un avis défavorable sur le projet compte tenu que l'autorisation est basée sur des prélèvements antérieurs réalisés sans le moindre effort de réduction de ceux-ci. Vote par 16 NON et 2 OUI.

### **SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) : avis de la Commune**

Après avoir étudié le dossier de projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux molasse miocène du Bas Dauphiné et des alluvions de la Plaine de Valence, dit « SGE Plaine Bas Dauphiné Plaine de Valence », le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet. Vote par 1 abstention, 3 NON et 14 OUI.

### **DROIT DE PREEMPTION RUE FREDERIC PENELON : décision de principe**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que certains commerces de la rue Frédéric Pénelon ont été, au fil du temps, transformés illégalement en logement d'habitation alors que cela n'était pas prévu par le règlement d'urbanisme en vigueur. Dans l'hypothèse où ces habitations viendraient à se revendre il serait opportun de les acquérir afin de leur redonner leur destination initiale, à savoir : activités ou commerces pour permettre le développement commercial, de l'emploi, du dynamisme et l'attractivité de la Commune. Vote par 1 abstention et 17 OUI.

### **FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire a délibéré sur la modification de l'enveloppe des fonds de concours attribués aux communes sur la durée du mandat. Monsieur le Maire propose de solliciter ce complément de 28.000 € pour les travaux de bâtiments communaux. Vote à l'unanimité.

### **TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX – EGLISE & ECOLES : financement auprès de la Région**

Monsieur le Maire informe le conseil que la Région a décidé de poursuivre son programme d'accompagnement par deux nouvelles enveloppes couvrant la période 2019-2021 dont le bonus bourg centre est d'un montant de 10,50 € par habitant pour Génissieux. Le Maire propose de solliciter ce financement de 22.454,00 € pour les travaux dans les bâtiments communaux de l'église et des écoles. Vote à l'unanimité.

## **INFOS DU MAIRE**

**ORGANISATION DE LA NOUVELLE MAIRIE** : l'accueil sera ouvert le matin du lundi au vendredi.

**TRAVAUX EGLISE** : une pierre en molasse de grande dimension (90 X 50 X 25) est à remplacer sur un acrotère. Il n'y a plus de carrière de molasse en France, et réutiliser une pierre existante ne donne aucune garantie de solidité. Le Maire demande l'avis du conseil pour éventuellement remplacer cette pierre en molasse par un élément en béton de même dimension réalisé par un maçon ; le conseil est favorable à l'unanimité.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **TRAVAUX (Michel CHAPET)**

- Rue Simon Chopin : réunion d'information avec les riverains le mardi 2 avril à 18h ; début des travaux prévu le lundi 8 avril avec démolition du tènement à l'angle de la rue des Orangers.

### **TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)**

- Nouvelle mairie : avancement des travaux à 90 %. Il reste les aménagements extérieurs à faire. Une première réception est prévue le 18 avril, l'électricité sera mise en service mi-mai et le transfert des lignes téléphoniques a été demandé pour le 4 juin.  
- Les travaux d'accessibilité (toilettes) dans la partie locative du garage municipal seront réalisés pendant les vacances scolaires.

### **URBANISME (Louis CLAPPIER)**

- Compte rendu de la réunion du 26 mars 2019, au cours de laquelle ont été étudiés :

- 1 Autorisation de travaux pour aménagement d'un commerce avec avis favorable.
- 2 permis de construire (1 pour maison individuelle, une modification) avec avis favorable.
- 12 déclarations préalables pour clôture (4), piscine (2), Modification bâti (5), division terrain (1) avec avis favorable mais une demande de modification.
- 1 certificat d'urbanisme d'information.

- Acquisition d'un nouveau logiciel par la mairie comprenant le cadastre, l'instruction du droit des sols et le cimetière.  
- Sentier de randonnée : le tracé est validé par l'agglomération.  
- Vente de composteurs : la Communauté d'Agglomération propose d'acquérir un composteur individuel (345 litres) au prix de 30 €, avec une aide à titre exceptionnel de 15 €. La commune de Génissieux accueillera une vente le mercredi 24 avril de 14h à 16h30 à la bibliothèque municipale.  
- Prochaine réunion le mardi 16 avril 2019 à 14h.

### **BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)**

- Le bilan d'activité 2018 a été présenté le lundi 4 mars au Maire.  
- La cabine à livres est mise en service ; le coût de l'aménagement est de 261,83 €HT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h45  
Prochain conseil municipal le Jeudi 25 avril 2019 à 20h (sous réserve de modifications)